

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de Montrond le Château (Doubs)

Conseil Municipal
Du lundi 21 septembre 2015
Séance ordinaire

L'an deux mille quinze, le vingt et un septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes ANTONI Marie-José, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.
Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, GRESSIER Jean-François, PERRIN Pascal.

Absents excusés : M. Luc FOURQUET, Xavier LIDOINE.

Délégation de pouvoir : Néant

Un scrutin a eu lieu, Mme Aline DOS SANTOS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mme la Présidente a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

- 1° Urbanisme : information PLU,
- 2° Transports scolaires : demande parents d'élèves pour arrêt de bus supplémentaire,
- 3° Intercommunalité : information sur fusion,
- 4° Décisions modificatives,
- 5° Questions diverses.

1° URBANISME : INFORMATION PLU

Dans le cadre de l'intégration en zone constructible des parcelles de M. et Mme GAILLARD et de M. - Mme LONGERON et Mme BOURGON, notre commune n'étant pas couverte par un SCOT, il s'avère qu'un nouvel avis de la Commission Départementale de la Nature, des Sites et du Paysage et une autorisation de déroger à la règle de constructibilité limitée doivent être sollicités.

Madame le Maire signale que le nécessaire a été fait auprès de la Préfecture début septembre. Le PLU ne pourra être approuvé que lorsque lesdites formalités auront été accomplies.

La commission URBANISME-PLU se réunira le mercredi 30 septembre afin de faire le point sur les remarques soulevées dans l'avis de l'état sur le projet de PLU.

2° TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier des parents d'élèves des collégiens d'Ornans quant à leur demande de création d'un arrêt de bus supplémentaire qui desservirait les quartiers du Canton Larizet, rue du Murier et voie de Pugey. Madame le Maire a pris contact avec le service

Transport du Conseil Départemental afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet. Une visite technique aura lieu prochainement sur site.

3° INTERCOMMUNALITÉ : INFORMATION SUR FUSION

Madame le Maire et M. Luc FOURQUET 1^{er} adjoint, délégués communautaires, ont été conviés à une réunion le 16 septembre à la communauté de communes de Quingey, en présence de Monsieur le Préfet, concernant la fusion des communautés de communes. En effet, dans le cadre de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale doit être présenté aux membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du Doubs le 2 octobre prochain. Aussi, il a été demandé aux communes composant la CCCQ de se positionner quant à une nouvelle intercommunalité sur le périmètre des 3 communautés de communes : Amancey Loue Lison, Pays d'Ornans et CCCQ. A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal accepte ladite proposition.

4° DÉCISIONS MODIFICATIVES

Madame le Maire présente au Conseil Municipal des changements de comptes afin d'anticiper les factures à mandater d'ici à la fin de l'année.

Budget Commune :

Compte 60633 - fournitures de voirie : + 2 400,00
Compte 61521 - entretien de terrain : + 3 700,00
Compte 6182 - documentation générale : + 800,00
Compte 6226 – honoraires : + 2700, 00
Compte 6284 - redevances pour service rendu : + 200, 00
Compte 61522 - entretien bâtiments : + 3000, 00
Compte 165 - dépôts et cautionnements reçus (recettes) : + 75, 00
Compte 165 - dépôts et cautionnements versés (dépenses) : + 341,38
Compte 2117 – bois, forêts : + 500,00
Compte 2152 - installations de voirie : + 3500, 00
Compte 2313 - immos en cours : – 3766,38

Budget Assainissement :

Compte 66111 : intérêts réglés : + 70, 00
Compte 758 : produits divers : +70, 00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents, de modifier les crédits budgétaires.

5° QUESTIONS DIVERSES.

Drapeau Anciens Combattants : M. LOCATELLI René a, début 2015, sollicité la commune pour l'acquisition d'un drapeau des anciens combattants de Montrond-le-Château et présenté un devis d'un montant de 1277,65 €. La commune avait alors demandé un devis complémentaire pour comparatif.

Un 2^{ème} devis ayant été présenté, le Conseil Municipal étudie les propositions :

- Union Nationale des Combattants – Service des ventes – 75008 PARIS pour un montant de 1 277,65 € TTC
- SEDI sise à Uzès pour un montant de 936,14 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide, par 8 voix pour, 3 abstentions et 2 voix contre, l'achat d'un drapeau de cérémonie auprès de SEDI pour un montant de 936,14 € TTC.

Dépôt sauvages : à de nombreuses reprises, il a été constaté, sur le territoire de la commune de MONTROND-LE-CHATEAU, des dépôts sauvages et ceci en totale contradiction avec les règles d'hygiène publique. Conformément à la loi, le Maire détient le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune. Aussi, il est nécessaire que les dépenses engagées par la commune pour ramasser, inventorier et traiter ces déchets soient supportées par les auteurs de ces faits délictueux. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents, que **tout contrevenant serait dorénavant passible d'une amende de 3^{ème} classe fixée à 450 €.** Cette prestation sera facturée lorsque les auteurs de ces incivilités auront été identifiés avec des éléments de preuve d'identité du déposant constatés par le Maire, un Adjoint ou la Gendarmerie.

Subvention club de foot des 4 Monts : le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de subvention de l'Union Sportive 4 Monts. Du fait que cette association sportive compte des adhérents de la Commune, le Conseil accepte, à l'unanimité des présents, d'accorder une subvention d'un montant de trois cents euros (300 €) au titre de la saison 2015/2016.

Vente du terrain « Au Plein » : l'acte de vente entre la Commune et M. Willy WETZEL a été signé le 4 septembre 2015 en l'étude de Me VERCELLOTTI à QUINGEY.

**Le conseil se réunira le lundi 19 octobre 2015 à 20h00
Séance levé à 22h45**

Le Maire
Dominique GIRARDIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 15-09-01	Décisions modificatives – budget communal + assainissement
DCM n° 15-09-02	Achat drapeau Anciens Combattants de Montrond-le-Château
DCM n° 15-09-03	Police municipale – Facturation incivilités pour dépôts sauvages

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
ANTONI Marie-José		GIRARDIER Dominique	
BERNARD Gilles		GRESSIER J-François	
CLERC Thierry		JECHOUX Marielle	
COLA Bernard		LIDOINE Christelle	
DOS SANTOS Aline		LIDOINE Xavier	ABSENT
EUVRARD Daniel		PERRIN Pascal	
FOURQUET Luc	ABSENT	PIGUET Colette	
GAILLARD Blandine			